SALM info

JUIN 2016

VIELSALM

BRADERIE

28 29 30 31 juillet

Le moment des bonnes affaires ! Les commerçants bradent les prix !

Tombola : remportez 500 litres de mazout.

Animations musicales et festives.

FÊTE DU LAC À VIELSALM P.16

LES MUSICALES SALMIENNES P. 3

ENSEIGNEMENT COMMUNAL P. 11

BULLETIN COMMUNAL DE VIELSALM

sommaire

FOCUS
Été musical à Vielsalm p. 3

VOTRE COMMUNE
Mobijob : on bouge vers l'emploi ! p. 4
Carte d'identité pour enfants p. 4

ENVIRONNEMENT
Que faire de vos déchets verts ? p. 5
Les infos de l'AIVE p. 5
Grand nettoyage de printemps Be Wapp p. 6
Du bois durable dans votre jardin p. 6
L'herbe tolérée à Vielsalm p. 7

ÉNERGIE
Attention aux arnaques à l'énergie p. 8

JEUNESSE
Visite de l'asbl « les Hautes Ardennes » p. 10
Projet de classe peu commun à l'ISC p. 10
Les écoles communales de Vielsalm p. 11

LOISIRS
L'agenda des événements p. 12
Sabbat des Macralles p. 13
La fête des Myrtilles p. 13
Le Tour de Wallonie à Vielsalm p. 13
Neuville fête l'automne p. 14

CULTURE
Les Journées du Patrimoine p. 14

SANTÉ
L'hélico du CMH, multiplicateur de chances p. 15
Respect Seniors p. 15

TOURISME
Votre été à Vielsalm p. 16
Le Beau Vélo de RaVel p. 16

Administration communale de Vielsalm

Rue de l'Hôtel de Ville, 5 I 6690 Vielsalm
www.vielsalm.be I info@vielsalm.be

> Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30.
> Le mardi : aussi ouverte de 13h30 à 17h.
> Le samedi : de 9h à 12h (pour le service Population et Etat-civil). Service Urbanisme : 1er et 3e samedis du mois.

Population et Etat-civil : 080 29 28 27

Directrice générale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18
Environnement :	080 29 28 13
Ecopasseuse :	080 29 28 28
Extrait du casier judiciaire :	080 29 28 12
Travaux & service technique :	080 29 28 04-05-06
Finances et taxes :	080 29 28 14-15-22
Recette :	080 29 28 07
Jeunesse :	080 29 28 09
Communication :	080 29 28 02

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook ! Abonnez-vous à la page « Vielsalm - page officielle ».

Editeur responsable : Elie Deblire (Bourgmestre)
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 I 6690 Vielsalm
Impression : Imprimerie Andrianne, Vielsalm
Mise en page et contact publication : Sandra Verrecas (service Communication) I sandra.verrecas@vielsalm.be I 080 29 28 02

Imprimé sur du papier répondant aux normes de qualité FSC Mixte.
Publication trimestrielle gratuite (publication mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre. Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

FOCUS

UN ÉTÉ MUSICAL À VIELSALM !

Une fois encore, l'été sera marqué par un grand nombre d'événements musicaux sur la commune de Vielsalm.

LES MUSICALES SALMIENNES

Les concerts feront leur retour sur le pavillon du plan d'eau, plusieurs dimanches après-midi des mois de juillet et d'août. Petite nouveauté cette année : vous aurez l'occasion de prendre un verre avant et après le concert, puisqu'un bar « éphémère et thématique » sera à votre disposition à proximité du pavillon. L'occasion de déguster des produits de bouche de notre belle commune tout en rencontrant les commerçants ou associations les mettant à l'honneur… Au programme : 6 concerts gratuits, variés et de qualité, mettant également à l'honneur certains de nos artistes locaux.

Cette série de concerts s'ouvrira le **3 juillet,** avec **Dalton Télégramme**. Avec leur nouvel album fraîchement sorti, ce groupe folk aux accents western sillonne les plus beaux festivals et salles de concerts de notre pays (Francofolies, Dour, Ancienne Belgique, Reflektor, Botanique,…). Un honneur donc qu'ils s'autorisent une halte sur notre plan d'eau ! Le dimanche suivant **10 juillet : Fanny Foguenne** ! Après l'avoir encouragée jusqu'en demi-finale à The Voice, venez maintenant apprécier sa voix en formule acoustique. Petite pause avant d'accueillir **Samyr**, le **24 juillet**, pour un concert blues/folk intimiste. Le rendez-vous suivant coïncidera avec la Fête du Lac, le **14 août**, où **Doris et Jean-Paul Nizette** pousseront la chanson en formule piano/voix. La série se poursuivra avec le swing du quartet « **Muriel D'ailleurs** » (le **21 août**) et se terminera avec le duo vocal burlesque des **Superluettes** qui viendront présenter leur nouveau spectacle le **28 août**.

MAIS ENCORE…

Les autres endroits de la commune ne seront pas en reste. La Place de Salm accueillera notamment des **concerts de musique classique, les 6 et 7 août**, pour l'ouverture du **Festival d'instruments et musique rares** qui se déroulera la semaine suivante au Domaine de Farnières. Le centre Don Bosco sera d'ailleurs un endroit bien animé puisque la **G'Ardenne Party** s'y invitera le **25 juin** et que Le **Beau Vélo de RaVeL** y terminera sa course le **16 juillet** !
La **Havana Garden** reviendra également les **14 et 15 août**, tout comme le **festival de musiques électroniques** du bunker de Rencheux, le **16 juillet**.
Nous espérons vivement que ce programme riche et diversifié pourra répondre à la soif de découvertes de tout un chacun.

Notons aussi la belle reconnaissance de deux groupes issus de notre commune. « Elle & Samuel » ainsi que The Choolers de La « S » Grand Atelier seront tous deux au programme des Francofolies de Spa, respectivement le 20 juillet dans le cadre des Vitrines des Francos et le 21 juillet au village Francofou (dans le cadre des Franc'Off).

VOTRE COMMUNE

MOBIJOB : ON BOUGE VERS L'EMPLOI !

Le vendredi 13 mai, de nombreux partenaires actifs dans l'insertion socioprofessionnelle se réunissaient afin de présenter à la presse un projet innovant dans notre commune : Mobijob, un programme d'accompagnement mobile vers la formation et l'emploi.

La mobilité reste un problème évident dans notre région. Ceci est constaté au quotidien par de nombreuses personnes : demandeurs d'emploi, employeurs et intervenants du secteur socioprofessionnel, qui s'accordent sur le fait que notre région est peu ou pas suffisamment desservie en matière de transports en commun et qu'il est très difficile, voire impossible, de se rendre sur son lieu de travail quand on ne possède pas de permis de conduire ou de voiture.
Divers partenaires actifs dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle ont alors décidé de réfléchir ensemble à une solution qui pourrait, à petite échelle, apporter un soutien aux Salmiens.

Un groupe de travail, porté par l'Agence de Développement Local de Vielsalm et le Plan de Cohésion Sociale de Vielsalm a donc décidé de développer un projet de mobilité, comportant 3 axes distincts :
> la formation théorique au permis de conduire ;
> la formation pratique au permis de conduire, le bénéficiaire pourrait si nécessaire, être accompagné d'un bénévole lors de la période d'apprentissage du permis ;
> la location d'une voiture, à des tarifs réduits (5 €/jour pour les demandeurs d'emploi, 8 €/jour pour les salariés), afin de pouvoir se rendre à des rendez-vous professionnels ou lors de trajets vers le lieu de l'emploi.

Un premier cycle de formation théorique aura lieu dès le mois de septembre via l'Enseignement de Promotion Sociale de Rencheux (gratuit pour les demandeurs d'emploi). Infos : IEPSCF - 080 21 49 18.

Vous désirez vous inscrire dans ce programme de formation ou pouvoir introduire une demande de location du véhicule ? Les conditions d'accès et détails du projet sont à votre disposition auprès de l'ADL de Vielsalm (080 33 88 08 - adlvielsalm@gmail.be) ou du PCS de Vielsalm (080 29 28 02 - sandra.verrecas@vielsalm.be).

Ce projet est le fruit d'une collaboration dynamique entre les partenaires suivants :
l'ADL de Vielsalm, le PCS de Vielsalm, le CPAS de Vielsalm, la Maison de l'Emploi, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Emploi – Formation du Luxembourg belge, l'asbl « Les Hautes Ardennes », la Mission Régionale de l'Emploi pour le Luxembourg, la SCRLFS « Les Lavandières du Bonalfa » et l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Rencheux.

CARTE D'IDENTITÉ POUR ENFANTS

A l'approche des excursions scolaires et des vacances, nous rappelons que les enfants de moins de 12 ans qui quittent le territoire de la Belgique doivent être en possession d'une Kids-Id.

Son coût est de 6,20 € pour une validité de 3 ans. Le délai d'obtention est d'environ 3 semaines.
Par ailleurs, un enfant qui quitte le territoire de la Belgique sans ses parents ou accompagné d'un seul de ses parents lorsque ceux-ci sont séparés doit être en possession d'une autorisation parentale légalisée par nos services.

Infos : Service population : 080 29 28 27 - population@vielsalm.be.

ENVIRONNEMENT

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

A la belle saison, dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges des cours d'eau leurs tontes de pelouse, le produit de la taille des haies, les feuilles mortes, voire les épluchures de légumes.

Pourquoi ces déchets sont-ils gênants, puisqu'ils sont « biodégradables », et qu'à terme, ils donnent du « compost » ? Un petit mot d'explication...

QU'APPELLE-T-ON LES DÉCHETS VERTS ?

Ce sont les résidus végétaux des travaux de jardinage : la tonte des pelouses, la taille des haies, des arbres et des arbustes. Les feuilles mortes et les sapins de Noël entrent aussi dans cette catégorie.

POURQUOI POSENT-ILS PROBLÈME ?

Ils menacent la stabilité des berges. Déposés le long des berges, ils provoquent une asphyxie des plantes et le pourrissement de leurs racines.
Conséquence : la berge peut se déstabiliser suite à des circonstances météorologiques défavorables (pluies d'orages,...).
Ils polluent le ruisseau. Les résidus de tontes de pelouse se décomposent dans l'eau, contribuent à la pollution organique du cours d'eau et finalement, à son eutrophisation. Ils contribuent à une réduction de la teneur en oxygène dissous, au colmatage des fonds.
Les dépôts répétés de déchets verts le long d'une berge provoquent l'enrichissement du sol et l'apparition d'une végétation nitrophile qui préfère les sols riches en nitrates exubérante, telles que orties et liserons essentiellement et ce au détriment de la végétation caractéristique des berges (baldingère, reine des prés, iris,...) et de la faune qui lui est liée (libellules, éphémères et autres insectes,...). L'accès même de la berge est rendu difficile !
Ils empêchent le bon écoulement des eaux. Les branches et les déchets végétaux volumineux forment rapidement des mini-barrages où viennent s'accumuler d'autres objets flottants. En cas de crue, ces barrages provoquent une élévation anormale du niveau d'eau et des inondations. Une branche solide suffit parfois à former un barrage qui retiendra l'eau jusqu'à 20 centimètres au-dessus de son niveau normal.

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

S'abstenir de jeter ses déchets le long de la berge, dans le cours d'eau, mais aussi dans les endroits humides (petits marais,...). Si possible, ne pas les brûler, mais plutôt les rassembler et les valoriser soit en le compostant, soit en les conduisant au parc.

LES INFOS DE L'AIVE

COLLECTE DES LIVRES EN BON ÉTAT

Samedi 18 juin 2016 au parc à conteneurs.

Pour la 3e année consécutive, l'AIVE récoltera des livres en bon état au profit d'associations locales. Ne seront pas repris : les revues, les magazines, les livres en mauvais état ou trop vieux.

Quels livres ? Livres pour enfants, romans, … Pour en faciliter le tri, veuillez svp séparer les livres pour enfants de ceux destinés aux adultes.

SE RACCORDER À L'ÉGOUT ?

Si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ?

Ce n'est pas très compliqué à imaginer… soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau… Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Quand dois-je raccorder ma maison ? Quelles en sont les différentes étapes ? Quels sont les équipements nécessaires ? Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?
Trouvez réponse à ces questions dans la brochure « Se raccorder à l'égout ? » téléchargeable sur www.aive.be.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS « BE WAPP »

OPÉRATION « COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES » 2016

Durant la semaine du 11 au 16 avril 2016, 288 ambassadeurs de la propreté ont sillonné nos chemins, routes et rivières pour ramasser les déchets abandonnés par des personnes peu soucieuses de leur environnement.

Mieux que les mots, la récolte chiffrée de cette opération de nettoyage parle d'elle-même :

- 54 sacs de déchets non recyclables
- 38 sacs de déchets plastiques
- 33 sacs de déchets métalliques
- 29 sacs de déchets en verre
- 14 m³ d'encombrants (téléviseur à écran plat, pneus, matelas, seringues, etc).

Gageons que ce triste bilan ouvre les yeux aux pollueurs et les sensibilise à adopter des gestes plus respectueux de dame nature.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Ecoles communales de Salmchâteau, Regné et Goronne, l'Athénée Royal section primaire, l'Institut d'Enseignement primaire Spécialisé de Rencheux, la société de pêche « Le Glain », le Comité de défense ruralité d'Ottré, « L'Aurore » de Burtonville, « Les Massotès » de Provedroux, la « Royale Jeunesse du Val d'Hébron », « La Rouge-Rie » de Bêche, la société de pêche « La Salmiote », « Les Coqlîs » de Rencheux, le Conseil communal des enfants, « Notre village » de Goronne, « les Rangers » de l'asbl « Les Hautes Ardennes », l'asbl « la Trientale », « Les Cawès » de Ville-du-Bois, la famille André Fraipont de Goronne et Madame Cratzborn de Vielsalm.

Grâce à toutes ces personnes, aux services régionaux en charge de la gestion des cours d'eau et des voiries ainsi qu'aux ouvriers communaux, des centaines de kilos de déchets ont été ramassés et aiguillés vers les filières adéquates de traitement.

Encore BRAVO et MERCI à toutes et à tous.

A noter cette année, l'impressionnante trouvaille des « Rangers » : des grenades et des obus. Ils ont fait appel au service de déminage pour évacuer ces déchets dangereux. Nous en profitons d'ailleurs pour les remercier spécifiquement de leur participation, depuis 10 ans déjà, à cette grande action. Cette année, c'est près de 883 kg de déchets qu'ils ont ramassés !

DU BOIS DURABLE DANS LE JARDIN

Le soleil fait enfin son apparition et avec lui, les envies de profiter de son jardin et de ses aménagements !

Profiter pleinement de la nature et acheter des produits durables se marient parfaitement. C'est pour cette raison qu'il est important de sélectionner des produits en bois labellisés PEFC pour l'aménagement de votre jardin.

Les enfants sont heureux dans un bac à sable, sur leur balançoire ou même dans une piscine en bois labellisée PEFC. Vos fleurs et plantes rayonneront dans une jardinière certifiée PEFC ou avec leurs racines dans des écorces en provenance de forêts gérées durablement. Et tout votre jardin resplendira grâce à une clôture, une terrasse ou un chalet de jardin en bois certifié PEFC.

Des produits munis du label PEFC garantissent que le bois a été récolté dans une forêt gérée durablement. Une garantie contre les coupes illégales de bois et pour le respect des droits des populations, le respect de la biodiversité, l'assurance d'un salaire honnête pour les travailleurs forestiers,…

Une vaste gamme de produits labellisés PEFC est disponible ; cherchez un fournisseur dans votre région sur www.pefc.be ou faites attention au label PEFC en magasin. Vous pouvez également nous demander le guide des entreprises certifiées PEFC , répertoriées par secteur (info@pefc.be).

Bon à savoir : vous pouvez acheter des produits pour le jardin certifiés PEFC avec vos éco-chèques.

L'HERBE TOLÉRÉE À VIELSALM

La gestion différenciée de l'espace public.

La Commune de Vielsalm, comme tous les gestionnaires d'espaces publics, ne peut plus utiliser de pesticides que dans un cadre très restreint, suite à l'entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013 relatif à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, qui vise le « zéro phyto » (soit l'abandon total des produits phytosanitaires) en 2019.

Les équipes travaillent donc depuis plusieurs mois au changement des méthodes d'intervention… mais aussi des mentalités.

La gestion différenciée permet de concentrer ses efforts sur des tâches de désherbage alternatif à la méthode chimique très « chronophages », en réduisant en contrepartie le temps nécessaire à l'entretien d'autres zones. C'est cette mutation que la Commune a entamée et qui devrait durer plusieurs années. Pour ce faire, les questions importantes à se poser sont :

- cet espace doit-il absolument être dépourvu de toute végétation ? Ne peut-on pas y tolérer un peu de verdure, spontanée ou non ?
- Cette zone doit-elle être entretenue (tondue par exemple) si régulièrement ? Ne peut-on pas accepter que la nature occupe le terrain que nous n'occupons pas ?

C'est donc ce genre de questions qui occupent les responsables des services administratif et technique de votre Commune. Bien sûr, elles connaîtront des réponses différentes selon la sensibilité de chacun, mais deux impératifs s'imposent : l'interdiction d'emploi de ces produits et les contraintes budgétaires de la Commune. Alors, nous restons à votre écoute pour entendre toute remarque ou suggestion quant à l'entretien de certaines zones (que ce soit vers plus ou vers moins d'intervention), mais nous vous invitons également à partager ce questionnement.

Les particuliers aussi sont concernés !

Depuis le 1er septembre 2014, il leur est également interdit de traiter chimiquement les surfaces imperméables (terrasses, allées de garages,…) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales via, par exemple, un filet d'eau, une grille, un avaloir. Vous pouvez consulter à ce sujet le document « Interdiction d'utiliser des pesticides sur les surfaces imperméables reliées au réseau de collecte des eaux pluviales », disponible sur http://agriculture.wallonie.be dans les pages consacrées au programme wallon de réduction des pesticides ou à l'Administration communale.

UN JARDIN SANS PESTICIDE… C'EST TOUT NATUREL !

Un jardin en bonne santé est l'essence même de la biodiversité ! Une végétation spontanée et équilibrée constitue un habitat privilégié pour les insectes pollinisateurs.

Mais comment entretenir notre jardin naturel sans utiliser de pesticides ?

Cinq actions concrètes :

1. Invitez les prédateurs naturels : les insectes et les oiseaux sont des prédateurs naturels qui consomment ou parasitent les nuisibles. Les plantes mellifères et les arbres fruitiers sont un régal pour ces petits gourmands !
2. Enrichissez vos sols avec du compost : le compost est le fertilisant le plus respectueux de l'environnement ! Les engrais naturels serviront de compléments au compost : résidus de végétaux ou d'animaux ou encore de la roche broyée. En plus de nourrir les plantes, ces engrais naturels stimulent la biodiversité des sols et contribuent à réduire nos déchets !
3. Privilégiez les plantes robustes résistantes aux ravageurs et aux maladies : certaines plantes y sont particulièrement sensibles. Remplacez-les par des végétaux plus robustes !
4. Créez un milieu diversifié : dans la nature, proies et prédateurs tendent à s'équilibrer. Plantez des espèces végétales très diversifiées afin d'accueillir le plus grand nombre d'habitants utiles à la biodiversité !
5. Le paillage diminue l'arrosage : écorces, copeaux de bois, bâches en fibre, tontes de pelouse, paille ou feuilles mortes empêchent le développement des « mauvaises » herbes et diminuent les besoins en eau. Il en va de même avec les plantes couvre-sol.

Source : SPW environnement.

D'autres infos : http://fytoweb.be/sites/default/files/guide/attachments/pesticides_a_la_maison_et_au_jardin.pdf

Voir aussi : http://www.adalia.be.

ÉNERGIE

ATTENTION AUX ARNAQUES À L'ÉNERGIE

Votre entourage ou vous-même avez peut-être été contacté par une personne vous proposant de belles économies sur votre consommation d'énergie.

Elle peut mentionner des primes de la Région Wallonne pour donner plus de crédit à son discours. Certaine vous propose même de passer chez vous pour vous conseiller. Ces démarcheurs ont réponse à tout et peuvent parfois être très insistants. Ils vous proposent des offres alléchantes et vous poussent à vous décider rapidement avec toutes sortes d'avantages à la clé. Ce type d'arnaque nous a été récemment rapporté par un citoyen, méfiez-vous donc !

Quels réflexes adopter ?

> Ne communiquez pas vos données personnelles sans avoir préalablement vérifier à qui vous avez affaire.

> Ne versez pas d'argent à un inconnu sans savoir s'il dispose des autorisations requises.

Que faire si vous êtes victime d'une arnaque ?

Si vous soupçonnez une arnaque à la consommation ou pensez être victime de cette pratique, signalez les faits auprès de la Direction générale de l'Inspection économique du SPF Economie (Pour la Province de Liège et du Luxembourg : 02 277 54 78).

Si vous souhaitez faire valoir vos droits (par exemple : obtenir une indemnisation, un remboursement, ...), il existe diverses possibilités :

> si l'entreprise est établie en Belgique, adressez-vous au service médiation du SPF économie. Vous trouverez toute l'information sur son site (Protection des consommateurs > arnaque).

> si l'entreprise n'est pas établie en Belgique mais dans un Etat membre de l'Union Européenne, en Norvège ou en Islande, prenez contact avec le Centre Européen des Consommateurs.

> si l'entreprise est établie à l'étranger (hors Belgique, UE, Norvège et Islande) et s'il s'agit d'une transaction électronique, déposez votre plainte sur www.econsumer.gov.

Si vous avez été victime des agissements d'une personne (et non d'une entreprise), qui vous a, par exemple, réclamé de l'argent ou demandé vos coordonnées bancaires en utilisant des ruses (fausse loterie...), adressez-vous alors à votre bureau de Police locale.

Vous retrouverez toutes ces informations ainsi que de nombreux conseils sur le site du SPF Economie (www.economie.fgov.be dans le volet « Protection des consommateurs »).

**Contrairement à la facture mensuelle qui reprend un montant fixe à payer par mois, la facture annuelle ou de régularisation reprend les index de votre compteur électrique.*

Les fournisseurs d'électricité frappent aussi à votre porte et vous proposent de changer de contrat... Vous avez peut-être déjà envisagé de changer de fournisseur, mais n'avez pas le temps de comparer les différentes offres... Sachez que notre écopasseuse, Mme Martine Grognard peut vous aider à comparer les différents fournisseurs en toute objectivité et gratuitement. Pour cela, il suffit de vous présenter auprès de votre écopasseuse, muni de votre facture de décompte annuelle d'électricité*.

NE M'APPELEZ PLUS

Vous ne souhaitez plus être appelé pour des offres commerciales ? Inscrivez-vous sur le site www.ne-m-appelez-plus.be. Cela vous permettra de ne plus recevoir la plupart des appels téléphoniques publicitaires. Une entreprise qui démarche par téléphone est obligée de consulter cette liste, à défaut elle s'expose à une amende. Si elle vous contacte, vous pouvez alors porter plainte au SPF Finance. Cette liste est régie par une loi du Code de Droit à l'Economie.

JEUNESSE

VISITE À L'ASBL « LES HAUTES ARDENNES »

Ce mercredi 11 mai, les élèves de 5e primaire de l'école Saint-Joseph sont venus à la découverte des activités du service d'accueil de jour proposées aux personnes porteuses de handicap de l'ASBL « Les Hautes Ardennes ».

Dans cette ambiance vivante et animée, ils ont pu participer à l'atelier « Kin-Ball », sport de coopération dont l'élément principal est une balle d'environ 1m de diamètre. C'est avec plaisir que les résidents ont fait connaître ce sport original aux enfants : fous-rires garantis !
Ensuite, c'était au tour de l'activité « Doigts Magiques » de proposer la réalisation collective d'une délicieuse tarte à la rhubarbe. Toujours aidés des petites mains des élèves, les résidents ont présenté avec fierté leur savoureux dessert.
Enfin, c'est dans l'activité « Créa-Recycle » que les enfants, toujours accompagnés des résidents, ont créé par groupe de deux, des sets de bureau originaux issus de leur collaboration et de leur imagination.
En résumé, cette expérience très appréciée de tous laisse dans les mémoires le souvenir d'un moment de partage et de rires intenses.

UN PROJET DE CLASSE PEU COMMUN À L'ISC

Les 3e et 4e Technique de Gestion du Sacré-Cœur de Vielsalm se sont lancés dans un projet quelque peu novateur dans le cadre du cours de français.

L'idée de départ était simple : nous avons beau habiter une région, ce n'est pas pour autant que nous la connaissons. Il a donc fallu que les élèves se renseignent, utilisent l'outil informatique, sortent, s'informent, débattent et s'adressent à différentes personnes pour obtenir des informations sur les endroits d'intérêt de la commune. Le côté novateur réside dans le moyen utilisé pour partager le fruit de leurs recherches…le géocaching !

Le géocaching, c'est quoi ?
Le géocaching est une chasse au trésor moderne dont le terrain de jeu est la planète entière… Un réseau de plus de deux millions de « caches » réparties sur tous les continents et regroupant environ six millions de joueurs. Ces caches sont des petites boites étanches renfermant généralement un bloc-notes et des objets à échanger. Elles sont placées dans des lieux intéressants ou insolites. Il y en a dans plus de 184 pays et, pour l'anecdote, la Station Spatiale Internationale en héberge même une !
Comment y jouer ?
Cette chasse au trésor 2.0 se joue à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS. Il faut donc télécharger l'application Geocaching ou se rendre sur le site officiel www.geocaching.com pour y créer gratuitement un compte. La suite est simple car il suffit de sélectionner la cache que vous souhaitez découvrir grâce aux coordonnées GPS. Une fois découverte, signez le carnet et remettez la boite en place exactement où vous l'avez trouvée. Évidemment, certaines demandent plus de réflexions et de recherches que d'autres.
Pour plus de facilité, vous pouvez trouver un dépliant reprenant les « trésors » cachés par les élèves de l'ISC à la Maison du Tourisme de Vielsalm-Gouvy. Bonne chasse !
Ce projet mené à l'ISC a été soutenu par la Commune de Vielsalm et la Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy.

ÉCOLE FONDAMENTALE COMMUNALE DE VIELSALM…

UN CHOIX DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ !

Ouverte à tous, proche de l'enfant et du citoyen, tolérante, respectueuse, responsable, ambitieuse, qui vise à l'épanouissement et la spontanéité.

6 implantations :

SALMCHÂTEAU – HÉBRONVAL – REGNÉ
RENCHEUX – GORONNE – PETIT-THIER

NOTRE ÉCOLE, C'EST…

> Un **enseignement de qualité** cohérent et continu qui exploite au maximum les potentialités de chacun : travail en cycle 5 - 8 ans ; 5 - 12 ans ; 2,5 - 12 ans.
> Un lieu d'accueil chaleureux avant, pendant et après la classe : garderies avec des accueillantes qualifiées et des plaines de jeux.
> Une équipe éducative en recherche d'**innovations pédagogiques** et en continuelle formation.
> L'éveil au **développement corporel** : psychomotricité, éducation physique, **cours de natation dès la maternelle.**
> Une **éducation** à la santé, la citoyenneté, l'environnement (tri des déchets), des collations saines, la participation au Conseil Communal des Enfants.
> Une éducation également à la **culture** : spectacles, animations, projets pédagogiques en partenariat avec la bibliothèque publique, la « S » Grand Atelier…et bien d'autres !
> Des **voyages pédagogiques** : un ou plusieurs jours, au choix des responsables d'implantation : classes de mer, de ville, de sports, de découvertes, visites diverses…
> Des partenaires garants du **bien-être des enfants** : des assistantes maternelles, des logopèdes, les équipes PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole) du centre de santé de Grand-Halleux et du PMS, l'équipe de l'AMO l'Étincelle, le service d'accueil extrascolaire de la Commune de Vielsalm.

> **Éveil aux langues** dans toutes nos implantations :
> De la 3e maternelle à la 4e primaire : cours d'anglais pour tous ! (1ère langue).
> De la 5e à la 6e primaire : cours de langue au choix (anglais, allemand ou néerlandais).
Une seule langue par enfant et maximum deux cours de langues différents par implantation.

> **Repas chauds** dans toutes les implantations 2 jours/semaine.

INFOS PRATIQUES

Inscriptions au bureau de la Direction - Implantation de Salmchâteau, rue du Vieux Château, 3.

> **Avant le 30 juin : sur rendez-vous.**
> **Du 1er au 8 juillet : de 9h à 11h30.**
> **À partir du 16 août : de 9h à 11h30.**

Directrice : Mme Sandrine Winand.
Bureau : 080 21 77 79. Gsm : 0498 44 56 68.
Email : sandrine.winand@vielsalm.be.
Échevine de l'enseignement communal :
Mme Stéphanie Heyden. Gsm : 0496 25 39 52.
Email : stephanieheyden8@hotmail.com.

LOISIRS

L'AGENDA DE VOS ÉVÉNEMENTS

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Infos ?
Le mercredi après-midi	Initiation à la marche nordique au départ de la piste de ski de la Baraque Fraiture. Infos : www.ski-baraquedefraiture.be.	Piste de ski de la Baraque de Fraiture	A. Dubois | 0479 65 38 64 arnaud.dubois@cfwb.be
Le lundi à 18h et le vendredi à 9h	Cours de gymnastique chinoise : Qi Gong. 10 €/séance 2h. Ouvert à tous. Mut. socialiste - 1er étage.	Av. de la Salm, 67 - Vielsalm	AM Tromme | 0475 68 71 71
Le mardi à 18h30	Cours de massage parents/enfants. 12 €/séance. Ouvert à tous. Mut. socialiste - 1er étage.	Av. de la Salm, 67 - Vielsalm	AM Tromme | 0475 68 71 71
Le jeudi de 9h à 10h	Cours de gymnastique chinoise : Pilates. 10 €/séance. Ouvert à tous. Mut. socialiste - 1er étage.	Av. de la Salm, 67 - Vielsalm	AM Tromme | 0475 68 71 71
18 > 20/06	Fête à Petit-Thier. Bal le samedi soir. Dimanche : fête foraine, animations et dîner. Lundi : souper du foot.	Salle de Petit-Thier	B. Crahay | 0470 84 21 20
21 > 24/06	50e Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié. Arrivée à Vielsalm le 24 juin.	Arlon - Bastogne - Houffalize - Vielsalm	Secrétariat MESA 02 442 24 82
23/06 à 19h	Balade du jeudi soir : Fraiture. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Fraiture	E. Soetaert | 0496 52 20 31
25/06 à 11h	Du blabla à la bibli : Petites histoires ensoleillées pour tous dès 5 ans (Gratuit).	Bibliothèque - Vielsalm	Bibli | 080 21 70 45
25/06 à 9h30	Découverte de la réserve naturelle de Glain. Observation de la faune et de la flore de Gouvy et Vielsalm. Départ de l'église de Rogery. Fin vers 12h30. Paf : 2 €. Organisation : Natagora.	Vielsalm - Gouvy	Ph. Collas | 080 41 81 84 philippe.collas@natagora.be
26/06 - 13h > 17h	Portes ouvertes à l'Institut du Sacré Coeur de Vielsalm. Tournoi de foot, barbecue, animations,...	ISC, Rue des Chars à Boeufs	ISC | 080 21 62 08
29/06 à 19h30	« Général Alphonse Jacques de Dixmude ». Conférence des Mercredis du Bois des Roches.	Bois des Roches - Bihain	Bois des Roches | 080 41 87 39
30/06 à 19h	Balade du jeudi soir : Burtonville. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Burtonville	burtonville.info@gmail.com
Tous les dimanches de juillet et août	Balade en char à bancs. Plusieurs circuits différents au départ de Burtonville, Grand-Halleux, Ville-du-Bois et Vielsalm. Infos sur www.vielsalm-gouvy.be.	Commune de Vielsalm	info@vielsalm-gouvy.be
02/07 à 9h30	Balade naturaliste de 8 km. Thème : les plantes médicinales et l'orpaillage. Guide : D. Vidick. Paf : 1 €.	Départ : salle de Bêche	Gabriel Ney | 04 252 64 66
03/07 - 11h > 17h	Fête des ateliers artistiques de l'asbl « Rencontres ». Exposition des créations des élèves et ambiance festive.	Rue Sergent Ratz - Rencheux	Nicole Michel | 0496 42 64 75
du 04 au 07/07	Atelier de peinture botanique. Stage d'aquarelle sèche. Technique et apprentissage des stades de la peinture botanique. De 9h30 à 17h. Inscription demandée. Par Dominique Deblanc.	Centre de Formations en Herboristerie | Bihain 28	D. Deblanc | 0494 47 42 84 dominiquedeblanc@hotmail.com
07/07 à 19h	Balade du jeudi soir : Hébronval. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle d'Hébronval	francois_denis@hotmail.com
10/07 dès 6h	Brocante et marché artisanal à Regné. Emplacement : 5 €/5m. Cochon à la broche en soirée.	Regné	S. Cornet | 0496 46 28 66
13/07 à 15h	Lire dans les parcs. Installez-vous le temps d'une pause et écoutez des histoires... A la bibli en cas de pluie.	Parc communal - Vielsalm	Bibli | 080 21 70 45
14/07 à 19h	Balade du jeudi soir : Provedroux ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Provedroux	marieclairecuvelier@gmail.com
16/07 dès 17h	Ronde des saveurs régionales. Balade de ± 5 km. Viandes et fromages de producteurs régionaux.	Départ de la salle de Petit-Thier	JL Depresseux | 0473 74 44 54
16 > 31/07	Exposition de peintures animalières sur bois, par Mme Wanson-Grandjean. De 10h à 17h. Entrée gratuite.	MT Vielsalm | Av. de la Salm	S. Wanson | 087 37 61 21
17/07 à 15h	Lire dans les parcs. Installez-vous le temps d'une pause et écoutez des histoires... A la bibli en cas de pluie.	Parc communal - Vielsalm	Bibli | 080 21 70 45
19/07 à 14h	Randonailles GTA : « Myrtille, où te caches-tu ? » Promenade guidée et cueillette. Paf : 5€/adulte - enfant gratuit - de 12 ans. Réservation obligatoire. Départ du pavillon de Bêchefa.	Bêchefa	SI Vielsalm | 080 21 50 52 info@vielsalm-gouvy.be
28/07 à 19h	Balade du jeudi soir : Rencheux ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Rencheux	philippe.sterckx56@gmail.com
31/07 dès 11h	Course et démonstration de BMX. Inauguration de la nouvelle piste de BMX.	Fraiture - Piste de ski	Arnaud Dubois | 0479 65 38 64
04/08 à 19h	Balade du jeudi soir : Ville-du-Bois. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Ville-du-Bois	cawespotodis@hotmail.com
11/08 à 19h	Balade du jeudi soir : Commanster. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Commanster	francinehertay@hotmail.com
14/08 dès 11h	La Journée du Lac. Thème : le commerce équitable et de proximité. Journée familiale : démonstrations, animations, jeux et maquillages pour enfants, bars, dégustation, artisans, concerts,...	Lac des Doyards de Vielsalm	SI Vielsalm | 080 21 50 52 info@vielsalm-gouvy.be
18/08 à 19h	Balade du jeudi soir à Petit-Thier. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Petit-Thier	B. Crahay | 0470 84 21 20
20/08	Ronde des vins autour du monde. Mets faits maison. Départ du terrain de football de Regné. www.regne.be.	Regné - Terrain de football	M. Van Esbeen | 0476 95 58 57
21/08 à 10h	Concours d'éducation canine 4B. Organisation : le Fidèle Compagnon.	Rue Sergent Ratz - Rencheux	JF Vandecan | 0495 86 04 81
24/08 à 15h	Lire dans les parcs. Installez-vous le temps d'une pause et écoutez des histoires... A la bibli en cas de pluie.	Parc communal - Vielsalm	Bibli | 080 21 70 45
28/08 à 19h	Balade du jeudi soir à Goronne. ± 5 km. Départ groupé de la salle. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Salle de Goronne	entente.goronnaise@gmail.com
26/08 à 20h	Concert de musique classique : « Les violons d'été ». Gratuit.	Eglise de Vielsalm	matthiaspetra@skynet.be
01/09 à 19h	Balade du jeudi soir à la Baraque de Fraiture. ± 5 km. Départ groupé de la piste de ski. Paf : 2 €/adulte (1 boisson comprise).	Baraque de Fraiture - piste de ski	Arnaud Dubois | 0479 65 38 64
03/09 à 9h30	Balade mycologique. Guide : Luc Bailly. Prévoir pique-nique. Paf : 1 €. Organisation : La Trientale.	Départ parking Bêchefa	Gabriel Ney | 04 252 64 66
11/09 à 9h	Réunion mensuelle du Cercle Numismatique du Val de Salm.	Local de la gare - Vielsalm	JL Dengis | 080 21 58 31

SABBAT DES MACRALLES

Le 20 juillet prochain, nos sorcières locales, les Macralles du Val de Salm, vous présentent à nouveau leur traditionnel sabbat.

En première partie, les Macralles s'emparent des clés de la ville, mise en scène visuelle, dans le parc communal. Celle-ci est suivie d'un spectacle son et lumière au lieu-dit du Tiennemesse. Il s'agit d'une représentation théâtrale en wallon jouée en plein air. Les sorcières de Vielsalm y relatent de manière humoristique les anecdotes et péripéties arrivées à la population de la commune durant l'année écoulée. Intronisations de personnalités nationales et locales. Après minuit, retour au parc communal pour une animation musicale avec chapiteau et bar.

Paf : 6 € (une boisson comprise). Moins de 16 ans : Gratuit.
Infos www.macralles.be - 0473 69 99 54 - secretariat@macralles.be

FÊTE DES MYRTILLES

Comme chaque 21 juillet, Vielsalm sera en ébullition pour la Fête des Myrtilles !

En journée, marché artisanal, animations de rue et cortège folklorique raviront petits et grands. En soirée, le parc communal accueillera des concerts et le traditionnel feu d'artifice. Vous êtes encore attendus nombreux cette année afin de célébrer tous ensemble la Fête des Myrtilles, dans la joie et la bonne humeur ! Infos : Comité des fêtes, Joseph Denis : 080 41 85 66.

LE TOUR DE WALLONIE À VIELSALM CE 25 JUILLET

Le 37e Voo-Tour de Wallonie aura lieu du 23 au 27 juillet.

De Charleroi à Dison, les cinq provinces seront ainsi visitées au cours des cinq étapes pour un total 927 km. Ce 25 juillet, Vielsalm verra les 180 participants en découdre sur la ligne d'arrivée tracée à hauteur de la piscine communale. Braine l'Alleud - Vielsalm constituera la 3e étape, la plus longue : 201,9 km. Les coureurs, parmi lesquels sont annoncés Tom Boonen, Philippe Gilbert et Maxime Monfort, entreront sur le territoire de la commune à Joubiéval direction Vielsalm et la rue des Chars à Boeufs, Neuville, Burtonville, Ville-du-Bois pour un premier passage sur la ligne. Une ligne que les coureurs retrouveront après avoir traversé Grand-Halleux et escaladé la côte de Mont-Le-Soie. Un final particulièrement vallonné digne des deux Championnats de Belgique organisés en 1964 et 1978 à Vielsalm et qui devrait voir s'imposer un homme fort.

Signalons que l'arrivée des coureurs prévue vers 17h sera précédée de la caravane publicitaire. Des animations sont prévues tout au long de la journée et notamment la randonnée cyclos mise sur pied par l'Agence pour une Vie de Qualité. L'AVIQ est responsable des politiques majeures en matière de Bien-être et Santé, Handicap et de la Famille. Entre 150 et 200 cyclistes devraient parcourir la campagne environnante au départ du tennis-club via le ravel, rejoindre Petit-Thier et Poteau pour un retour par Tinseubois, Blanchefontaine, Sart-Hennard, Ville-du-Bois pour franchir comme les professionnels la ligne d'arrivée. Après avoir longé le plan d'eau, le peloton des cyclistes rejoindra la Table des Hautes Ardennes sur le site de l'ancienne caserne des Chasseurs Ardennais à Rencheux. Départ 9h30 pour la première boucle de 22 km. Dès 14h, les participants s'élanceront à nouveau pour une seconde boucle d'une dizaine de kilomètres. Inscriptions auprès du responsable de l'AVIQ, Jean-Louis Maniquet 0479 34 39 20 ou par mail à jean-louis.maniquet@aviq.be.

Guy don de Bèche.

NEUVILLE FÊTE L'AUTOMNE

LE 10 SEPTEMBRE, DÈS 13H

Pour sa troisième édition, « Automne en Fête » s'agrandit puisque plus de quarante artisans et producteurs locaux seront présents lors de cette journée.

C'est ainsi qu'en déambulant dans le village de Neuville, vous pourrez admirer des gravures, de la déco photos, des céramiques, du tournage sur bois, des huiles essentielles, des bières régionales, des tapenades, des fromages artisanaux, des légumes bio de saison,...

Quant aux enfants, ils seront aussi de la fête puisqu'ils pourront participer à de nombreuses activités gratuites comme un atelier cirque, une ferme pédagogique, de la sculpture sur ballon, du grimage, des contes et des légendes,...

Petite restauration prévue tout au long de l'après-midi et, dès 19h30, cochon à la broche et son accompagnement (sur réservation).
Une musique d'ambiance pendant le repas et une soirée dansante années 80-90 clôtureront cette journée festive.
Entrée de 13h à 19h : 3 € par adulte, gratuite pour les enfants.
Souper : 15 € par adulte, 8 € par enfant.
Infos : www.automne-en-fête.be
Facebook : Automne en Fête

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

10 & 11 SEPTEMBRE :

PATRIMOINE RELIGIEUX ET PHILOSOPHIQUE

La commune de Vielsalm vous propose de découvrir, à travers un circuit guidé, une des richesses du patrimoine populaire ardennais que sont les croix en schiste. Cet art local des 18e et 19e siècles vous emmènera, à travers toute la commune, le long des chemins vicinaux et dans les cimetières. Pour l'occasion, l'église de Vielsalm ouvrira ses portes. Vous pourrez y découvrir les richesses du patrimoine religieux salmien : reliquaires, mobilier, statuaires, etc.

Le trajet « visite-guidée » se fera en minibus. La réservation est obligatoire. Départs de la maison communale à 10h et 14h. Infos et réservation auprès d'Emmanuelle Dethier au 0470 04 51 17 ou vielsalm.culture@gmail.com.
Le circuit peut également se faire individuellement en voiture pour ceux qui le souhaitent et le plan sera disponible à la Maison du Tourisme au 080 21 50 52 de 10h à 17h durant le week-end des journées.

Organisation de Convention-Culture en partenariat avec la bibliothèque publique de Vielsalm, l'asbl « Val du Glain Terre de Salm » et l'asbl « le Comté de Salm Patrimoine et Environnement ».

Cette année, la commune de Vielsalm participe, en plus des journées du patrimoine, à l'année patrimoniale.
Durant le second semestre, vous pourrez découvrir le patrimoine religieux salmien au travers de conférences, concerts et expositions. Les saints protecteurs, les croix en schiste, l'architecture et le mobilier religieux ainsi que les pratiques magico-religieuses seront mises à l'honneur.
Le programme complet de l'année sera distribué en toutes-boîtes aux alentours de la fin août.

FERMETURE BIBLI : NOS LIVRES SONT EN VACANCES DU 25 JUILLET AU 6 AOÛT INCLUS.

SANTÉ

L'HÉLICO DU CMH, MULTIPLICATEUR DE CHANCES

L'an dernier, les équipes du Centre Médical Héliporté de Bra-sur-Lienne sont intervenues à 83 reprises sur la commune de Vielsalm.

En moyenne, deux patients sur trois bénéficient d'un transport par hélicoptère. Vielsalm, ses villages et sa région sont des lieux d'intervention très réguliers pour l'hélicoptère et l'équipe du CMH.

Ce qu'il faut retenir de cette analyse statistique, c'est que l'hélicoptère de Bra-sur-Lienne répond à un besoin d'utilité publique. En effet, tout le territoire de la commune de Vielsalm se situe en plein coeur de la zone rouge démographique la plus importante de Belgique. Dans cette zone géographique, un délai supérieur à 15 minutes peut s'écouler avant qu'un patient ne bénéficie d'une prise en charge professionnelle par un service médical d'urgence circulant par la route. Des minutes précieuses s'ajoutent encore à ce délai dans des villages reculés ou bien dans des endroits où la circulation par la route n'est pas aisée, notamment, en raison de conditions météorologiques difficiles. L'hélicoptère du CMH de Bra-sur-Lienne a le grand avantage de balayer ces contraintes. D'abord, il a la capacité de se poser pratiquement sur n'importe quel terrain lors des interventions de jour et déposer l'équipe médicale à moins de 100 m du patient. Ensuite, de nuit, il peut se poser très rapidement sur un des sept terrains de football de la commune. Grâce à l'action du Collège communal et d'associations locales, ces terrains de football sont équipés d'un système d'éclairage automatique permettant à l'hélico de s'y poser lors des missions de nuit. Enfin, au départ de sa base à Bra-sur-Lienne, l'hélico du CMH peut atteindre tous les villages de Vielsalm en moins de 10 minutes.

Un autre détail spécifique à la zone rouge est que tout patient résidant dans cette région peut être fortement éloigné des hôpitaux spécialisés dans le traitement de pathologies graves. Or, s'il est bien un élément important pour un patient qui doit bénéficier d'une prise en charge urgente, c'est d'être transféré très rapidement vers l'hôpital le plus adéquat. Avec l'hélico du CMH, le pari est gagné. Par exemple, pour rejoindre le CHU de Liège, l'hélicoptère effectue le trajet à 250 km/h dans un délai qui varie entre 13 et 16 minutes, selon les missions. Alors que, par la route, un véhicule peut prendre au moins 3 fois plus de temps.

CMH Centre Médical Héliporté
L'URGENCE, C'EST VOUS

Relever ce défi d'apporter aux patients situés en régions rurales, les mêmes chances d'intervention et de prise en charge rapides qu'en zone urbaine est possible grâce au soutien de la population au Centre Médical Héliporté. Pour soutenir l'hélicoptère du CMH, il existe deux moyens : souscrire à une carte d'affiliation et/ou effectuer un don financier. Toutes les infos sur le CMH sont accessibles sur :
www.centremedicalheliporte.be
ou sur www.lurgence-cest-vous.be

RESPECT SENIORS

Respect Seniors, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, propose un accompagnement psychosocial individualisé lors de situations particulières de maltraitance. Toute personne en questionnement peut appeler le 0800 30 330.
Les professionnels psychosociaux sont tenus au secret professionnel. Ils proposent notamment une écoute, un temps de réflexion, un soutien, ainsi que des renseignements sur les services et les démarches possibles. Ils peuvent également se déplacer gratuitement à domicile, en institution ou à l'hôpital.
L'asbl réalise aussi des séances de sensibilisation et des formations sur la problématique à la demande de tout public intéressé.

RESPECT SENIORS
Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés
0800 30 330

TOURISME

VOTRE ÉTÉ À VIELSALM

Le retour des beaux jours, des barbecues, des apéros en terrasse et bains de soleil va faire des heureux cette année.

Cette année, l'été est particulièrement chargé en événements à ne manquer sous aucun prétexte : les balades du jeudi soir, les parcours en chars à bancs tous les dimanches, l'étape arrivée du Tour de Wallonie, la Journée du Lac, une Randonaille GTA sur la cueillette des myrtilles, les jardins secrets de Gouvy, des marches ADEPS, sans oublier le très attendu Beau Vélo de RAVeL au départ de Farnières et les incontournables Sabbat des Macralles, Fête des Myrtilles et 37e Gouvy Jazz & Blues Festival à la Ferme Madelonne. Il y en a pour tous les goûts. Vous retrouverez l'agenda complet des manifestations, brocantes et promenades de l'été sur le site de la Maison du Tourisme : www.vielsalm-gouvy.be.

Et pour promouvoir toute cette agitation estivale, toute l'équipe de la Maison du Tourisme se coupe en quatre pour faire de Vielsalm « The place to be ». Ainsi, nous voulions vous rappeler que le rôle de la Maison du Tourisme est de promouvoir la région ; donc si vous souhaitez organiser un événement susceptible d'attirer des touristes, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous aider à le diffuser et d'en parler sur nos différents supports. D'autant plus que notre site Internet et notre page Facebook sont de plus en plus visités.

Maison du Tourisme Vielsalm & Gouvy
Avenue de la Salm 50 - B 6690 VIELSALM
Tel.: +32 (0)80/21 50 52
www.vielsalm-gouvy.be
info@vielsalm-gouvy.be

Par ailleurs, de nombreux partenariats se mettent en place. Après avoir reçu les Ambassadeurs de la RTBF, les Enfants de Chœur de Vivacité, notre commune s'apprête à accueillir le Beau Vélo de RAVeL sur le magnifique site de Farnières. D'ici quelques jours, une présentation de la Maison du Pays de Salm sera insérée dans l'édition « pocket familles » de Femmes d'Aujourd'hui.

Au mois de mai, nous avons lancé « Les bons plans », qui remplacent les forfaits touristiques, définitivement dépassés (on a compté une seule réservation en 2015). Alors, plutôt que d'organiser la journée des touristes sous forme de menu, avec un choix entre trois activités le matin et l'après-midi, nous préférons leur proposer une carte des suggestions en fonction de leurs préférences, selon 3 catégories : en famille, en couple ou en groupe. Rendez-vous sur notre site pour les découvrir.

LE BEAU VÉLO DE RAVeL

Le « Beau Vélo de RAVeL » est une émission radio (Vivacité) qui a pour but de faire découvrir bon nombre de petits coins de chez nous en empruntant des tronçons du Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL), de préférence à bicyclette.

Ces circuits sont devenus, depuis 20 ans, le symbole de la convivialité, du retour à la nature et de l'aternative aux déplacements motorisés. L'émission qui s'y déroule, « Le Beau Vélo de RAVeL », brasse aujourd'hui des générations entières de passionnés, chaque saison un peu plus nombreux : l'été dernier, le cap des 100.000 fidèles a, une fois de plus, été franchi !

LE SAMEDI 16 JUILLET, ADRIEN JOVENEAU FAIT ESCALE AU DOMAINE DE FARNIÈRES.

Les beaux héros partiront du Centre Don Bosco pour sillonner Vielsalm et sa région. Dès 16h, des animations musicales sont prévues sur le podium qui sera situé dans le parc du château avec des concerts gratuits. Un artiste de renom dont nous devons encore taire le nom, sera mais qui devrait attirer la toute grande foule, sera présent.
Contact : 080 55 90 40 – info@farnieres.be.